



Assistance à l'Évaluation des Risques Professionnels

Objectif

Acquérir des outils simples (fournis dans le cadre de la prestation) et les compétences (formation de garants de la méthodologie) afin d'être indépendant pour réaliser son évaluation des risques professionnels.

Prestations proposées (1 journée en entreprise)

1) Phase de préparation :

La première phase consiste à débiter la journée par la sensibilisation théorique du ou des interlocuteurs internes qui seront en charge de l'évaluation des risques professionnels.



2) Phase d'étude :

Une fois la partie théorique réalisée, la suite de la journée consiste à la mise en œuvre pratique de la méthodologie sur un poste de travail choisi par l'entreprise : animation d'un groupe de travail avec alternance d'observations terrain, de cotations avec l'outil fourni et de discussion sur les actions possibles.

3) Phase de rapport :

A la suite de cette journée, un rapport d'étude sera réalisé pour présenter les résultats obtenus, les actions discutées et faire le retour d'expérience sur la mise en œuvre de la méthodologie et des outils utilisés. Ces derniers seront transmis.

Budget

La prestation est forfaitisée à hauteur de 105 000 francs XPF HT pour la journée et le rapport.

